

Manifestons toutes et tous avec les syndicats**PROPOSER
NÉGOCIER
S'OPPOSER**

- Le 1^{er} mai, tous les syndicats de notre pays manifestent ensemble ; du jamais vu depuis 1947 !

- Le 1^{er} mai, tous les syndicats qui le pourront manifesteront dans toute l'Europe et dans le monde entier. La crise est mondiale !

- Le 1^{er} mai, nous affirmerons nos exigences : la solidarité, la justice sociale, le droit de vivre dignement.

Tous les jours, ce sont des annonces de suppressions d'emplois, de nouveaux chômeurs, des baisses de salaires. Les salariés ne sont pas responsables de la crise. Ils doivent être respectés.

Les manifestations du 29 janvier et du 19 mars organisées dans l'unité ont permis d'arracher l'indemnisation du chômage partiel, un fond d'investissement social des primes pour les plus modestes. Devant l'ampleur de la crise, il faut aller plus loin et le Gouvernement et le Patronat doivent nous entendre.

Nous manifesterons le 1^{er} mai pour exiger :

- Une politique de relance économique et sociale
- L'indemnisation de tous les demandeurs d'emplois jusqu'à leur reclassement
- De nouveaux pouvoirs aux élus du personnel pour défendre l'emploi
- L'arrêt des suppressions d'emplois publics
- Le contrôle des aides publiques aux entreprises
- L'arrêt des heures supplémentaires défiscalisées (qui sont un obstacle à l'embauche)

C'est pour toutes ces raisons que nous serons dans la rue ce 1^{er} mai.



**R P
E a
F S
O S
R u
M i
I v
S i
M m
E e**

Communiqué adopté lors de l'intersyndicale du 30 mars 2009 par l'UNSA, la CGT, CFDT, FO, Solidaires, CFE-CGC, CFTC, FSU

L'augmentation du nombre de chômeurs, la baisse significative de la consommation, l'incertitude grandissante sur l'activité des entreprises témoignent de la gravité de la crise qui frappe un nombre croissant de salariés sans que nul ne puisse aujourd'hui en prédire la durée.

Les mobilisations viennent d'obliger le gouvernement à agir sur les stock-options et les rémunérations exceptionnelles des dirigeants d'entreprise lorsque ces dernières ont reçu des aides publiques directes. Sur la question de la redistribution des richesses produites, le décret annoncé bien qu'insuffisant est un début de remise en cause du système actuel.

Elle laisse cependant de côté l'essentiel des revendications du 5 janvier 2009 portées par les mobilisations du 29 janvier et du 19 mars 2009.

Gouvernement et patronat doivent rapidement mettre en œuvre les mesures déjà prises et engager les négociations et les concertations pour répondre à l'ensemble des revendications.

C'est pourquoi, dans la suite des journées du 29 janvier et du 19 mars et dans ce contexte exceptionnel, les organisations syndicales s'entendent pour faire du 1^{er} Mai un nouveau temps fort de mobilisation pour peser sur le gouvernement et le patronat. Elles appellent leurs organisations locales à rechercher les modalités appropriées pour réussir cette journée de revendication syndicale en tenant compte des situations locales.

Pour préparer le 1^{er} Mai, elles conviennent de faire du mois d'avril un mois de mobilisations ponctué d'initiatives visant à soutenir les actions engagées et à organiser les solidarités.

En fonction des réponses du gouvernement et du patronat, les organisations syndicales débattront lors de leur prochaine rencontre des nouvelles initiatives (grève interprofessionnelle, manifestations, mobilisations un samedi...). Une prochaine réunion est d'ores et déjà fixée au 27 avril.

Paris, le 30 mars 2009